



# Commune de BALGAU

## Département du Haut-Rhin

### Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2020

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 15

Sous la présidence de Monsieur JEANDEL Philippe, Maire.

Présents : DUSS Etienne, BIXEL Chantal, WALTER Valérie, ANSELIN Florence,  
ENGASSER François, FULHABER Jérémie, GUTHMANN Gérard, KELLER Claude,  
LAEMLIN Pascal, LOEWERT Jean-Marc, MARTIN Guillaume, MININGER Patrice,  
SCHMIDT Régis, THOMAS Christelle.

Ont donné procuration : /

Absent non excusé : /

Absent excusé et non représenté : /

Secrétaire de séance : Laura HECK

Sous la présidence de M. le Maire, la séance est ouverte à 19h30.

M. le Maire sollicite l'approbation du Conseil pour ajouter un point à l'ordre du jour concernant un avenant pour la mission de contrôle technique relative à la restructuration de la mairie. Le Conseil accepte à l'unanimité. L'ordre du jour s'établit donc comme suit :

#### Ordre du jour

0. PV de la séance du 24 novembre 2020
1. Projet de création de lotissement
2. Avenant 1 à la mission de contrôle technique « Restructuration de la Mairie et de la salle des fêtes »
3. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget
4. Remboursement de frais
5. Divers

## **0. PV de la séance du 24 novembre 2020**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2020.

### **DEL2020-12-15/050 : Projet de création d'un lotissement**

M. le Maire salue la présence de M. GEORGENTHUM et MASTRONICOLA de la société SOVIA, aménageur et lotisseur, concernant un projet de lotissement sur la parcelle communale au nord du village.

La parcelle, cadastrée 410061 d'une contenance totale de 19 145 m<sup>2</sup>, est actuellement classée en zone UB. Cette réserve foncière était conservée en vue des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tranches du lotissement Hardtfeld. Avec la mise en place du PLUi, la surface constructible sera réduite de moitié, l'autre moitié étant en zone **AUa**. La société SOVIA a contacté M. le Maire pour un projet d'extension du lotissement Hardtfeld sur la partie restant en zone UB, soit 93,26 ares.

Le projet consisterait en la création de 15 logements individuels. Les terrains auront une superficie allant de 3,6 à 6,6 ares pour les plus grands. La route aura une largeur de 6,5 m, trottoir compris. Il y aura un espace vert avec 4 places de stationnements publics.

Après en avoir délibéré, à la majorité, le Conseil valide la création de ce lotissement par la société SOVIA et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette vente pour un montant de 4 000 € de l'are et charge l'office notarial de Neuf-Brisach de la rédaction de l'acte.

POUR : 13

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

### **DEL2020-12-15/051 : Avenant 1 à la mission de contrôle technique « Restructuration de la Mairie et de la salle des fêtes »**

La commune a signé un acte d'engagement avec la société DEKRA en avril 2019 pour la mission de contrôle technique dans le cadre du projet de restructuration de la mairie pour un montant de 2 568 € TTC.

Néanmoins, l'offre était basée sur le montant des travaux et la durée. Aussi, suite à l'adaptation du projet nécessaire à la mise aux normes du bâtiment, l'offre initiale n'est plus en adéquation avec les travaux projetés.

La société DEKRA propose un avenant pour un montant total de 6 336 € TTC soit une augmentation de 3 768 €.

M. le Maire précise qu'il y aura plusieurs contrôles durant le chantier et que ces derniers devront obligatoirement lieu en sa présence ou celle de son représentant.

Ainsi après en avoir délibéré, à la majorité, le Conseil valide l'avenant n°1 à la mission de contrôle dans le cadre de la restructuration Mairie / salle des fêtes, et autorise le Maire à signer tout document y afférent.

POUR : 14

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

#### **DEL2020-12-15/052 : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

M. le Maire indique au Conseil qu'il y a lieu de procéder, avant le vote du budget primitif 2021, aux inscriptions des crédits de dépenses d'investissement.

En vertu de la loi, Monsieur le Maire peut, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif et sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du  $\frac{1}{4}$ , soit **254 310 €**.

#### **DEL2020-12-15/053 : Remboursement de frais**

Des achats ont été effectués pour des décorations de Noël pour agrémenter le colis cadeau des personnes âgées hospitalisées pour un montant de 17.94 €, et afin de compléter le décor de Noël, des nounours ont été achetés par un agent pour un montant de 59.40 €. Une délibération est nécessaire pour le remboursement par la commune.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil accepte, à la majorité, le remboursement des frais engagés par ces deux personnes. Le paiement sera effectué par virement bancaire.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

#### **DIVERS**

- **Annulation du loyer de la kinésithérapeute**

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 a instauré un état d'urgence sanitaire et a autorisé le Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures destinées à alléger les charges des entreprises.

Ainsi, suite à la demande de la kinésithérapeute installée dans un local communal en vue d'annuler son loyer du mois d'avril 2020, M. le Maire propose d'accepter sa demande et d'annuler 1 mois de loyer d'un montant de 465 €, les autres charges resteront redevables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décider d'annuler le loyer du mois d'avril 2020 pour un montant de 465 €
- Prend acte que cette remise de loyer se traduira par une charge exceptionnelle à l'article 678 du budget principal, les crédits étant suffisants
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

- **Informations**

- ✓ **RPI**

M. le Maire informe que la commission scolaire s'est réunie le 10 décembre dernier concernant le projet de fusion avec le RPI Namsheim-Geiswasser. Elle travaille sur différentes hypothèses. L'objectif étant de proposer l'hypothèse la plus favorable en évitant de diviser des classes.

Une rencontre aura lieu dans la salle de Namsheim avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, les élus et les représentants des parents d'élèves pour exposer la situation.

- ✓ **PLUi**

M. le Maire fait un point sur le dossier du PLUi. Le rapport d'enquête est terminé, il sera prochainement consultable par le public.

Il a souhaité créer une sous-commission pour prendre connaissance du rapport et faire un condensé pour le Conseil avec les explications nécessaires.

- ✓ **Autres informations**

- Valérie WALTER a travaillé sur la carte de vœux de la commune.
- Etienne DUSS informe le conseil de la mise en place définitive des adresses mails du maire et des adjoints. Un travail est en cours sur un agenda commun et la création d'un CLOUD. Dès que tout sera prêt, un essai sera effectué.

- **Tour de table**

- Etienne DUSS tient à féliciter les agents communaux pour leurs décors de Noël, ils se sont donnés à fond et beaucoup de félicitations nous parviennent.
- Christelle THOMAS informe que le Rotary Club va adresser un remerciement à la commune pour avoir participé à la collecte des jouets. D'autre part, il lui tient à cœur que

la commission jeunesse se mette en place afin d'installer un nouveau conseil junior, car si on attend la fin de COVID ça ne se fera jamais.

- Florence ANSELIN fait un point sur l'application Illiwap, nous avons déjà atteint plus de 150 abonnés au bout d'un mois. S'il y a des idées de messages, il ne faut pas hésiter à les transmettre.
- Jérémie FULHABER aimerait participer à la distribution du journal, en période hivernale il a plus de disponibilité.  
Il a également remarqué qu'à Rustenhart, les luminaires ont été remplacés par du Led et que le résultat est sympathique. Etienne DUSS rappelle que le projet est en cours mais il y a plusieurs chantiers à gérer en même temps, il faut donc prioriser.
- Pascal LAEMLIN demande s'il peut avoir un accès au SIG dans le cadre des missions qui lui ont été confiées.  
Il souhaite également que le Conseil puisse disposer d'informations en amont, avant le vote.

L'ordre du jour étant épuisé et plus de questions n'étant soulevées, M. le Maire souhaite de belles fêtes à l'ensemble de l'équipe.

La séance est levée à 21h45.